

Insertion Suisse est à la recherche de deux nouveaux membres pour son comité

Insertion Suisse, l'association faîtière nationale de l'insertion socioprofessionnelle, réunit plus de 240 organisations actives dans ce domaine. De par ses connaissances et son large réseau, elle soutient ses membres et s'engage pour la professionnalisation et la qualité des prestations d'insertion socioprofessionnelle en Suisse.

Nous recherchons de suite

Deux nouveaux membres pour notre comité

L'élection aura lieu lors de l'assemblée générale du 30 mars 2022. Les membres du comité sont élus pour deux ans, les réélections sont possibles et souhaitées.

Les tâches du comité :

- Pilotage stratégique de l'association
- Discussion et prise de décision sur les activités de l'association
- Adoption du budget et des comptes annuels
- Collaboration et échanges avec le secrétariat sur différentes thématiques
- Renforcement du réseau national par le biais de ses propres contacts

En tant que futur membre du comité, vous possédez les qualités suivantes :

- Plusieurs années d'expérience dans la direction d'un organisme d'insertion professionnelle **OU**
- Activité dans le domaine académique ou de la recherche, sur des thématiques liées aux questions d'emploi, du marché du travail ou de l'insertion professionnelle en général **OU**
- Activité dans le secteur privé, avec un intérêt pour la thématique de l'insertion professionnelle.
- Une vision stratégique concernant les développements/tendances à venir dans le domaine de l'insertion sociale et professionnelle
- De l'intérêt pour le développement de l'association
- Du temps à investir au sein du comité
- Une collaboration ouverte et constructive et une capacité à travailler en équipe et à gérer les conflits
- Vous parlez le français ou l'italien et vous avez des très bonnes connaissances en allemand **OU**
- Vous parlez l'allemand et vous avez de très bonnes connaissances en français.

A des fins de représentativité au sein du comité, les candidatures romandes ou tessinoises représentent un atout.



Il faut compter avec cet investissement en temps :

- 5 séances de comité d'une demi-journée ainsi qu'une retraite d'une journée par année
- Participation à l'assemblée générale annuelle
- Conseil et soutien du secrétariat sur des thèmes spécifiques, apport de connaissances et mobilisation de son réseau
- Participation à des groupes de travail thématiques si nécessaire
- Temps de préparation et de suivi

Une rémunération forfaitaire annuelle fixe est prévue.

Pour toutes questions, notre vice-président, Stéphane Manco, se tient à votre disposition stephane.manco@demarche.ch.

Si vous êtes intéressé(e), nous vous remercions d'adresser au secrétariat **jusqu'au 31.01.2022** une lettre de motivation et un CV : fatos.bag@arbeitsintegrationschweiz.ch (031 321 56 39).